



## **Mettre à égalité les travailleurs intérimaires et les travailleurs salariés !**

### **L'UETDC salue la proposition de la Commission Européenne**

Bruxelles, le 11.12.2007

L'UETDC salue les délibérations de la Commission Européenne tendant à améliorer la situation des travailleurs en situation de travail précaire. Un bon exemple est l'incitation du commissaire Vladimir Spidla selon laquelle les travailleurs intérimaires bénéficieraient dorénavant après six semaines du même salaire et des mêmes prestations sociales que les travailleurs fixes. Ce faisant, il suit l'adage "à travail égal, salaire égal".

L'UETDC appelle les organisations d'employeurs de ne pas rejeter en bloc ces propositions, mais d'indiquer elles-mêmes des voies permettant d'atteindre cet objectif.

Parmi les droits reconnus aux travailleurs temporaires mentionnons également une amélioration des possibilités de recyclage ainsi que de la protection de la santé sur les lieux de travail.

L'UETDC soutient toutes les initiatives de la Commission Européenne tendant à trouver des régulations adéquates. Tout comme le commissaire Spidla l'UETDC est convaincue que beaucoup de firmes utilisent d'une manière responsable l'instrument „travail temporaire“, mais que certaines utilisent le travail temporaire exclusivement comme un moyen de comprimer les coûts et de licencier des travailleurs fixes. On ne saurait recourir au travail intérimaire que pour surmonter des pénuries temporaires de personnel et des moments de très haute demande.

Il ne se peut que les relations professionnelles glissent vers une mentalité de „hire and fire“, qui feraient que les travailleurs n'auraient ni passé ni conditions de travail et que les entreprises ne penseraient qu'à leur maximalisation de profit à court terme.

La Commission Européenne est également tenue au modèle régulateur de l'économie de marché sociale, qui impose à cette liberté capitaliste des limites à partir de la solidarité, de la cohérence sociale de la société et la responsabilité correspondante des entreprises.

L'Union Européenne des Travailleurs Démocrates-Chrétiens (UETDC) se compose de 24 organisations de travailleurs issues de 18 pays d'Europe et est une association du Parti Populaire Européen (PPE).

Responsable : Christoph Weisskirchen, Secrétaire général.

Tél. : 0032 2 285 4164, Fax : 0032 2 285 4141, E-mail : [euclw@epp.eu](mailto:euclw@epp.eu), Site internet : [www.euclw.org](http://www.euclw.org)